

Allergies aux cosmétiques : causes, symptômes et traitement



Mme S. FARDJAOUI

Mme V. POUECH

Dr K. ABADA

Pole mère enfant CHIVA

SCE de pédiatre

- **Les allergies aux produits cosmétiques sont plus fréquentes**
- **qu'on ne le croit.**
- **le diagnostic d'allergie à un produit ou à un ingrédient cosmétique est souvent difficile en raison des multiples voies de sensibilisation, de manifestations cliniques variées, d'allergènes nombreux... et d'une possible confusion avec une dermatite irritative.**



Allergies aux cosmétiques : une fréquence largement sous-estimée

- Qu'est-ce qu'un cosmétique ?
- Les allergènes des cosmétiques
- Comment reconnaître une allergie aux cosmétiques, comment savoir si on fait une réaction allergique ?
- Le diagnostic de l'allergie aux cosmétiques
- Comment calmer, soulager une allergie aux cosmétiques ?
- La cosmétovigilance pour surveiller les cosmétiques



- Le diagnostic d'allergie :
- à un produit ou à un ingrédient cosmétique est souvent difficile en raison de la **multiplicité des voies de sensibilisation**, de la diversité des manifestations cliniques, du nombre toujours
- croissant des allergènes, des difficultés de la pratique des tests d'allergie et de leur interprétation. Enfin, ces manifestations sont **parfois difficiles à distinguer** d'une dermatite irritative



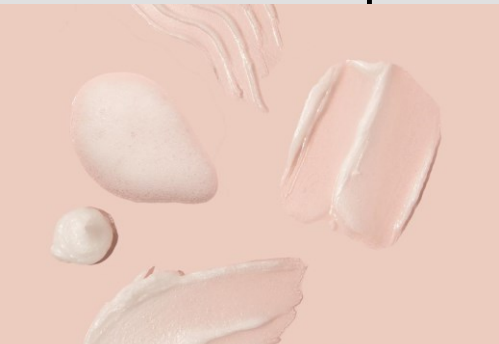
En dépit de l'utilisation massive des produits cosmétiques, la fréquence des réactions allergiques serait relativement faible.

- Différentes études aux États-Unis et en Europe
- ont rapporté une prévalence des
- allergies dues aux cosmétiques **inférieure à 1 % dans la population générale.** En France, selon le service de Cosmétovigilance de l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé), ces réactions restent rares, probablement là encore en raison d'une sous-déclaration de ces manifestations. En réalité, ces chiffres sont très probablement plus importants, car **peu de personnes consultent en cas de réaction modérée**, se contentant le plus souvent de ne plus utiliser le produit en cause.



L'allergie aux cosmétiques sous-déclarée

- Plus récemment, une étude anglaise a révélé que **23 % des femmes et 13,8 % des hommes ont déjà été victimes** des effets indésirables d'au moins un de leurs produits de soins personnels au cours de l'année écoulée. La plupart de ces réactions était sans doute due à une **sensation subjective d'irritation**, mais différentes études ont montré que jusqu'à 10 % des patients consultant en dermatologie ont une allergie à des produits cosmétiques ou à leurs composants, prouvée par des tests

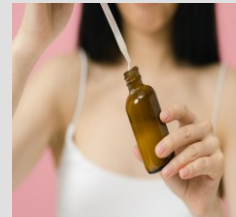


Les fragrances:

Les fragrances (odeur du parfum) sont des **amalgames de substances** végétales, animales et de synthèse **dissoutes dans de l'alcool**. Selon le pourcentage du concentré de substances qu'elle contient, une fragrance sera qualifiée de parfum, d'eau de parfum ou d'eau de Cologne.

Les réponses positives aux tests épicutanés de fragrance-mix (mélanges de parfums utilisés dans les tests allergologiques de différents types) sont fréquentes.

Les études européennes récentes retrouvent des taux de sensibilisation à ces substances relativement constants sauf pour les parfums. Cette fréquence élevée peut être imputée à la très large diffusion des fragrances.



Selon une étude menée à Louvain en Belgique sur plus de 10 000 personnes pour évaluer ces [allergies de contact](#), près de 15 % (dont 74 % de femmes) présentaient une réponse positive à au moins un marqueur de l'allergie aux fragrances standards.

Par ailleurs, 9 % des cas étaient positifs pour le fragrance-mix I, 6 % pour le [baume du Pérou](#), 4,8 % pour la colophane (souvent en association), 2 % pour l'hydroxyisohexyl 3-cyclohexane caroxaldéhyde et 2 % pour le fragrance-mix



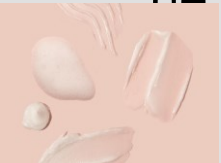
Les conservateurs : se répartissent en **trois groupes**

- 1- les biocides (pour détruire les organismes nuisibles),
- 2- les antioxydants
- 3- les absorbants des rayons ultraviolets. Les biocides peuvent eux-mêmes être subdivisés en formaldéhyde, libérateurs de formaldéhyde et conservateurs non formaldéhydes. Les deux derniers constituent les classes d'allergènes des cosmétiques les plus fréquemment en cause



LES BIOCIDES

- **Le formaldéhyde:** rarement employé dans les cosmétiques en raison de la fréquence des sensibilisations qu'il entraîne
- **2- Les libérateurs de formaldéhyde:**
 - Le Bromo-2-nitropropane-1,3-diol, un biocide employé dans une grande variété de préparations cosmétiques et pharmaceutiques comme les shampoings, crèmes, lotions, déma
 - DMDM hydantoïne. Cette substance est présente dans de nombreux produits cosmétique est plus particulièrement dans les shampoings, produits de soins cutanés, produits de maquillage, après-shampoings et produits d'hygiène personnelle ; quillants, mascaras
 - L'imidazolidinyl urée. C'est le deuxième conservateur le plus utilisé dans les cosmétiques après les [parabens](#). Elle semble cependant être le moins sensibilisant des biocides libérateurs de formaldéhyde. Les taux de sensibilisation restent stables, autour de 1 % en Europe



Les conservateurs non formaldéhydes

Parabènes: les parabènes, considérés depuis 2011 comme des [perturbateurs endocriniens](#), ne sont que rarement la cause de phénomènes allergiques. De plus, ils sont actuellement interdits mais encore présents dans quelques produits cosmétiques ;

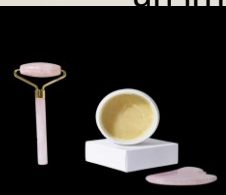
Méthylchloroisothiazolinone-méthylisothiazolinone (MCI-MI). Le MCI-MI est largement employé en cosmétique et il est notamment présent dans les produits rincés comme les gels-douches et les produits non rincés comme les parfums.

En raison de l'augmentation rapide des taux de sensibilisation à ce conservateur, les concentrations en MCI-MI ont été limitées à 7,5 ppm dans les produits non rincés et 15 ppm dans les produits rincés. Les taux de sensibilisation en Europe restent cependant élevés et sont en augmentation récemment ;

Méthyldibromoglutaronitrile-phénoxyéthanol (MDBGN-PE). En raison de la progression rapide des cas d'allergie au MDBGN, son utilisation a été bannie en Europe dans les produits non rincés d'abord, puis dans les produits rincés ;

Iodopropynyl butylcarbamate.

Il est présent dans les shampoings, lotions, poudres, produits de maquillage et crèmes, c'est un irritant connu, mais il n'est que très rarement responsable d'allergies.



LES ANTIOXYDANTS

Les antioxydants protègent les produits contre la dégradation des acides gras insaturés.

Les plus fréquemment employés sont le butylhydroxyanisole, l'hydroxytoluène butylé, le butylhydroquinone tertiaire, les esters de gallate, les [vitamines E](#) et [C](#).

Les esters de gallate sont fréquemment impliqués dans des manifestations allergiques.

Présents dans **les rouges à lèvres**, ils sont souvent responsables de [chéilites](#) ([inflammation](#) des lèvres).

La vitamine E est également fréquemment en cause dans des dermatites de contact.

LES ABSORBANTS DES UV

Les absorbants d'UV:
sont notamment présents **dans les écrans solaires** et peuvent être responsables d'allergies de contact et de dermatites photosensibles

émulsifiants et autres ingrédients de base

La glycérine est **un humidifiant non irritant et rarement sensibilisant**.

En dépit de ces qualités, elle est fréquemment remplacée par des glycols qui sont de meilleurs solvants. Le propylène glycol et le 1,3-butylène glycol sont fréquemment responsables de phénomènes irritatifs et allergiques.

La lanoline

La lanoline est un **mélange d'acides gras estérifiés** tirés de la laine de mouton. Elle est utilisée dans les cosmétiques comme émollient et émulsifiant. Lorsqu'elle entre dans la composition des médicaments d'application locale, la lanoline est fréquemment sensibilisante. Elle paraît cependant plus sûre lorsqu'elle entre dans la composition des cosmétiques.

La cocamidopropyl bétaine

La cocamidopropyl bétaine est un surfactant (substance aux propriétés tensio-actives) couramment employé dans les shampoings, savons liquides, produits de soin de la peau (hydratants et nettoyants), déodorants, gels douche et bains moussants. Les cas d'allergie sont fréquents et sont liés notamment à l'utilisation de shampoings ou de gels douche.

Autres allergènes cosmétiques

Propolis

Il s'agit d'une résine végétale, recueillie par les abeilles à partir de certains végétaux, qui entre dans la composition de **lotions, produits de soins des lèvres et shampoings**.

Les taux de sensibilisation à la propolis varient de 1,2 % à 6,2 %

Colophane:

La colophane est **tirée de la résine de pin** et entre dans la composition notamment des bâtons de rouge à lèvres et des produits de maquillage des yeux.

Les sensibilisations ne sont pas fréquentes, mais des cas de dermatites péri-orales et des paupières ont été rapportés.

Pigments

Les pigments sont utilisés pour colorer les produits cosmétiques. La fréquence des sensibilisations diminue avec l'amélioration de la pureté des pigments utilisés dans les cosmétiques, notamment dans les rouges à lèvres. Il existe un pigment particulièrement allergisant :

Paraphénylènediamine (PPD):

La paraphénylènediamine reste l'allergène majeur des produits de coloration. Utilisée dans les colorants capillaires, elle entraîne des lésions du cuir chevelu souvent minimes (simple démangeaison après teinture). En revanche, les lésions des paupières, parfois intenses, peuvent évoquer, à tort, un [œdème de Quincke](#). Le henné utilisé pour réaliser des [tatouages](#) temporaires est souvent additionné de PPD, ce qui entraîne fréquemment des [eczémas de contact](#), voire une sensibilisation qui pourra s'exprimer plusieurs années plus tard à l'occasion d'une teinture capillaire.

Les résines

La résine de para toluène sulfonamide est à l'origine de **dermites de contact** au niveau des ongles, mais peut également être portée par les mains et provoquer des manifestations à distance au niveau des lèvres, paupières et cou

Le shellac, une sécrétion résineuse d'un insecte, utilisée dans les mascaras et rouges à lèvres, qui peut être responsable d'eczémas des paupières et de chéilites ;

L'huile de soja utilisée dans les crèmes et rouges à lèvres ;

Les hydrolysats de blé (crèmes et masques pour le visage) qui peuvent entraîner des [urticaires](#) de contact, voire des [allergies alimentaires](#) ;

Le ricinoléate de zinc, présent dans des déodorants et rouges à lèvres ;

Le panthénol, présent dans des cicatrisants et produits capillaires



Les Ma cliniques

La dermatite irritative:

Elle a été définie au comme "*une réaction non immunologique due à l'application d'une substance irritante sur la peau*". Cliniquement, il n'y a pas de vésicules, l'aspect de la peau est souvent fissuré, l'éruption siège au niveau de l'application, jamais à distance, et ne provoque **que peu ou pas de démangeaisons**. Les produits les plus souvent en cause sont **les savons et shampoings** (contenant des tensioactifs ou des molécules irritantes comme la cocamidopropyl bétaine ou la diméthylaminopropylamine). Les produits anti-âge contenant des alpha-hydroxy-acides et autres vitamine A, acides ou acides de fruits peuvent aussi provoquer des irritations, tout comme certains déodorants, lingettes démaquillantes ou nettoyantes pour bébés, ou encore des anti-transpirants



Les réactions d'hypersensibilité retardée : eczéma, boutons, démangeaisons

Elles sont les plus fréquentes et se manifestent souvent par **un eczéma avec des vésicules et papules**, ou un eczéma sec et fissuré au niveau du visage.

Les signes peuvent toutefois être moins évocateurs et se réduire à un suintement, un prurit sans lésion ou une rougeur à peine visible.

De nombreux types de lésions différentes peuvent en fait apparaître et toucher différents types du corps ou du visage, avec des lésions plus ou moins extensives



Les réactions d'hypersensibilité immédiate de la peau : gonflement, urticaire



Elles se manifestent sous la forme
de **rougeurs avec démangeaisons**,
d'urticaire, de réactions
anaphylactiques



Le diagnostic de l'allergie aux cosmétiques



vous pouvez réaliser un patch test en appliquant une petite quantité de produit à l'intérieur du pli du coude. Lors de l'examen clinique, **le médecin allergologue ou dermatologue** cherchera à différencier une réaction irritative d'une réaction allergique



un interrogatoire minutieux pour préciser l'histoire et l'évolution des lésions. Il recherche les contacts directs ou par procuration avec un allergène éventuel via les cosmétiques, mais également les produits ménagers domestiques et professionnels ainsi que les médicaments.

L'allergie est **confirmée par différent types de tests cutanés et allergologiques** adaptés à chaque cas, situation et produit suspecté.

Comment calmer, soulager une allergie aux cosmétiques ?

Pour soulager l'allergie ou l'HS il est recommandé de stopper l'application du produit qui pourrait être à l'origine de la réaction, puis de bien rincer la zone concernée.

L'utilisation de soins apaisants (crème hydratante, adoucissante) permet également d'apaiser l'irritation.

Anti H

CTC

La cosmétovigilance pour surveiller les cosmétiques

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a en charge la sécurité des produits cosmétiques. La Cosméto Vigilance a pour objectif la surveillance des effets indésirables résultant de l'utilisation des produits cosmétiques mis sur le marché.

selon la loi, les professionnels de santé ont **obligation de déclarer sans délai à l'Agence tout effet indésirable grave** ou paraissant revêtir un caractère de gravité, qui découle d'une utilisation normale ou raisonnablement prévisible d'un produit cosmétique ou qui est secondaire à un mésusage.

Les industriels ont, de leur côté, **l'obligation de déclarer tout signalement contraire à l'obligation de sécurité**, comme des effets indésirables ou non conformités (contamination d'un produit, présence d'un débris de verre dans un ou plusieurs lots, etc). Ces incidents sont déclarés par les industriels à la Direction générale de la concurrence et de la consommation (DGCCRF), qui transmet à l'ANSM les effets indésirables qu'ils n'ont pas compétence à évaluer.

Les deux tiers des déclarations sont des allergies

Les réactions allergiques représentent 66 % des déclarations, dont 4 % de réactions immédiates. Les dernières déclarations étaient des urticaires de contact :

Au persulfate d'ammonium (produit de décoloration capillaire) chez une coiffeuse ;

À un extrait d'avoine contenu dans une crème émolliente indiquée pour des peaux atopiques ;

À un allergène non identifié contenu dans une poudre décolorante ;

Enfin, un cas de rhinoconjonctivite a été associé à un eczéma de contact au niveau des mains chez une coiffeuse.

Mais hélas,

les déclarations ne sont pas assez nombreuses et il existe une réelle sous notification.

Pour déclarer un effet indésirable, il suffit de se rendre sur le [site dédié de l'ANSM dédié aux produits cosmétiques](#) où vous trouverez toutes les informations, formulaires, démarches, coordonnées et contacts nécessaires en matière de cosmétovigilance



Merci de votre
attention!

